Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 23

Artikel: A cinquante ans !
Autor: Cornaz, F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213118

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cet appel ne fut pas vain. Des sommes considérables furent versées de touts parts, et l'Etat, en s'associant, par le Décret du 28 Septembre 1816, à cette entreprise, tripla, et même au-delà, les fonds de la Souscription.

Le Conseil d'Etat a mis à remplir les engagements qu'il avait pris la sollicitude que commandait une opération de cette importance. Le succès a répondu à cette réunion d'efforts ; et nous avons traversé une année qui s'annonçait de la manière la plus alarmante, sinon sans souffrances et sans privations, du moins d'une manière supportable, par comparaison à tant d'autres contrées.

Le Conseil d'Etat doit maintenant, pour rendre compte aux Souscripteurs :

1° Etablir le coût des grains qu'il a fait acheter à diverses époques et sur des marchés différents ;

2° Etablir pareillement les frais de transport et autres, doivent être réunis au coût primitif ;

3° Faire, d'après cela, ressortir le prix moyen auquel reviennent tous ces grains ;

4° Etablir, d'après ce prix commun, le Compte particulier de chaque Souscripteur.

Les retards qu'ont éprouvés dans le règlement des nombreux comptes particuliers qui devaient servir d'élément au compte général, ont nécessairement différé l'établissement de celui-ci.

A un seul article près, de trop peu d'importance sur la masse, pour qu'on aît cru devoir s'y arrêter, ce Compte, que vous recevez avec la présente, fait connaître d'une manière exacte le prix moyen auquel sont revenus les grains, rendus dans les entrepôts de l'Etat et remis aux divers Souscripteurs.

La différence en plus du prix définitif des grains d'avec celui qu'on avait présumé, en les distribuant provisoirement aux Souscripteurs, à raison de 3 batz la livre, étant très peu considérable, le Conseil a cru convenable de la laisser à la charge de l'Etat.

Il sera, d'ailleurs, appelé à rendre aussi compte au Grand Conseil, au mois de Mai prochain, de cette même Souscription générale, à cause de la part que l'Etat y a prise. Ce Compte plus détaillé sera appuyé de toutes les pièces servant à le justifier, et, par conséquent, à justifier celui-ci, qui n'en est qu'un extrait.

Vous voudrez bien, Messieurs, en remettre un exemplaire à chacune des personnes qui ont pris part à votre Souscription.

Des exemplaires en seront, d'ailleurs, adressés aux sociétés et particuliers qui ont souscrit directement au Bureau du Département des Finances.

Agréez, Messieurs, nos salutations.

Le Landammann en charge :
J. MURET
Le Chancelier : BOISOT.

Suit un « Résumé des comptes d'achats de blés faits par les Agents du Conseil d'Etat, pour le Compte de la Souscription. »

Nous ne pourrons reproduire ces comptes in extenso, ce serait trop long. C'est dommage, car ils présentent un réel intérêt, à plus d'un point de vue, surtout dans les circonstances actuelles.

(A suivre)

I. A. — Voyons, sais-tu ta leçon disait, l'autre jour, un père à son fils ?

— Oui, papa.

— Eh ! bien, récite-la moi.

Le petit garçon donne alors sa grammaire à son papa, joint les mains et récite :

« I est long dans « nous fîmes » et bref dans « vite ».

« A est long dans « pâte » et bref dans... dans... « trompette ».

— Tais-toi, tu n'est qu'un âne !

A CINQUANTE ANS !

Tout récemment, à Payerne, un joyeux banquet, à l'Hôtel de la Gare, réunit un certain nombre de personnes de la région, nées en 1867 et qui tenaient à fêter en commun leur cinquantième anniversaire.

Les organisateurs de cette petite fête y convièrent M. le syndic F. Cornaz. Celui-ci, empêché de se rendre à cette invitation, y répondit par la charmante lettre que voici, empreinte d'une philosophie toute vaudoise. C'est pourquoi nous la reproduisons du *Démocrate* :

Messieurs,

VOTRE classe d'âge fête aujourd'hui son entrée dans la cinquantaine, ce demi-siècle qui paraît si lointain lorsqu'on a 20 ans et que l'on atteint cependant si rapidement, tant il est vrai que la vie est un tourbillon et que pour le travailleur les années s'envolent avec la rapidité des jours.

Permettez qu'à cette occasion le syndic de Payerne s'associe de cœur à votre joie et vous envoie ses félicitations et ses bons vœux ! A ces souhaits, je joins des remerciements aux travailleurs, aux gens utiles à la société que vous êtes tous, chers jeunes vieillards. Vos états de service sont fort beaux et tels que je vous vois, vous êtes pour longtemps encore de l'élite, de cette élite d'hommes d'escient et de sens rassis dont nous avons plus besoin que jamais dans ces temps tragiques où notre petite Suisse, notre bon canton de Vaud, notre cher Payerne en particulier, sont au milieu des haines déchaînées comme de frêles esquifs sur une mer en furie et qu'une rafale peut emporter comme un fêtu.

Oui, mes chers amis, la Patrie a besoin de tous ses fils, de ceux qui sont dans l'armée active, comme de ceux qui, plus précieux peut-être à certains points de vue, ont pour tâche de gouverner le pays, d'administrer les affaires communes, de conseiller, d'aider, d'encourager les faibles restés seuls au logis, pendant que le chef de la famille, confiant dans le dévouement de ceux qui sont restés et qui ont pour mission de le remplacer, sert gaiement son pays sous l'égide et la protection du beau drapeau rouge à la croix-blanche.

Le rôle des hommes de cinquante ans est beau et grand pour ceux qui savent se rendre compte de ce qu'ils doivent à la société. Pour ceux-là c'est l'ère du dévouement qui commence. Loin de vivre en égoïstes satisfaits, c'est le moment où ils font profiter les plus jeunes de l'expérience acquise. Ce n'est point l'instant de faire au vieux, car à cinquante ans, l'homme d'énergie est encore dans la plénitude de sa vitalité et de sa force de travail.

Entre nous, chers amis, n'avez vous pas le sentiment bien net que vous êtes beaucoup plus « quelqu'un » qu'il y a dix ans ?

En avant, donc, chers cinquantenaires, pour la deuxième partie de la vie. Elle sera plus courte que la première, mais je vous souhaite à tous de pouvoir constater que si l'âge mûr dicte des devoirs, la vieillesse a des charmes, quand on sait prendre la vie par le bon bout.

Parmi ces satisfactions de la dernière heure, en est-il de plus belle que celle de voir sa famille prospérer, d'être l'aïeul chez lequel les tout petits, ces cinquantenaires en herbe, vont toujours avec plaisir, sachant combien les aime le grand-père !

Mais assez sur ce thème sentimental, vous avez mieux à faire que de lire ma prose, aussi je termine en associant aux vœux de santé et de contentement d'esprit que je forme pour vous, le nom des femmes qui vous sont chères, de vos épouses, de vos mères, aux bons soins et à l'affection desquelles vous devez sans doute d'être encore si jeunes à cinquante ans !

Sur ce, à la vôtre et bien du plaisir !

F. CORNAZ.

QUE D'EAU !

« QUE d'eau ! que d'eau ! Non, vraiment, je vois que je suis *trop homme de terre* pour m'habituer à ces voyages en mer ! » s'écrie un des plus amusants personnages du « Voyage en Chine », l'amusant opéra-comique de Bazin.

Il doit assurément descendre de l'auteur de la plaisante complainte que voici, datant du 18me siècle et qu'inspira l'un des plus fameux débordements de la Seine, à Paris, durant l'hiver 1798-99.

Tout près d'arriver à Paris,
L'eau me jurant guerre éternelle,
Afin de l'éviter, je pris
Droit par la plaine de Grenelle ;
Mais là, grâce au sort inhumain
Qui me tourmente à sa manière,
En vain, je cherche mon chemin :
La plaine était dans la rivière.

Je passe outre ; et, tout barbotant,
J'arrive et j'amène la pluie ;
L'hiver, dans la rue, en trottant,
C'est là, toujours, ce qu'on essuie ;
Et l'homme à pied, s'il pleut à seaux,
Dans l'eau jusques aux jarretières,
Sait qu'ici les petits ruisseaux
Font souvent de grandes rivières.

Tout mouillé, tout transi de froid,
N'osant entrer aux Tuileries,
Je suivis le Louvre tout droit ;
Mais l'eau gagnait les galeries.
A l'éviter je m'attachais,
Lorsque, forçant toute barrière,
Pour me suivre, sous les guichets
Je vis s'échapper la rivière.

Pour m'égayer par du nouveau,
Je courus à la Comédie ;
Là, je fondis encore en eau,
Car on jouait *Misanthropie*,
Moi, qui craint l'eau, j'ai dû partir
Aux sanglots de la salle entière.
C'est que des pleurs de *Repentir*
On pourrait faire une rivière.

Sur un quai, j'allai me loger,
Et choisis un rez-de-chaussée ;
Mais la nuit, pour tout ravager,
Le long du quai l'eau s'est glissée.
Au logis, petit à petit,
Elle entra, malgré la portière,
A peine étais-je dans mon lit,
Qu'on vint m'annoncer la rivière.

Tourmenté, poursuivi par l'eau,
De ce logis, pour disparaître,
Je me sauvai dans un bateau
Qu'on fit entrer par la fenêtre.
— Ah ! ce n'était pas, ai-je dit,
» La peine que mon hôtelière
» Eût si bien bassiné mon lit,
» Pour me coucher dans la rivière ».

La livraison de *Juin* 1917 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

L.-T. Hobhouse. Europe et Europe centrale. — Georges Hohrod. La troisième République et la politique capétienne. — Edouard Blaser. Un nouveau livre d'Hermann Fernau. — Paul Arbousse-Bastide. Le sacrifice. Histoire vraie. — Th.-C. Buyse. Le Slesvig danois de 1864-1916. — Vahiné Papaa. En Guinée et Côte d'Ivoire (*Troisième partie*). — Lorenzo d'Adda. Enseignements des anciennes guerres (*Seconde et dernière partie*). — Henry de Varigny. Climat et civilisation (*Seconde et dernière partie*). — A. Zutter. Sports et gymnastique éducative. — Arthur Travers-Borgstrœm. La Fédération du monde. — Document.

L'affaire de Sarajévo. — Chroniques anglaise (*H.-C. O'Neil*) ; allemande (*A. Guillland*) ; Suisse romande (*Maurice Millioud*) ; scientifique (*Henry de Varigny*) ; politique. — Revue des Livres.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.